Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 77 (1950)

Heft: 10

Artikel: Lettre au syndic

Autor: Marti, Claude

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-227409

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Lettze au Syndic

Paris, le 25 mai 1950.

Cher papa,

Si l'on admet (ce qui est l'opinion généralement répandue) que tous les Parisiens sont badauds et que, par extension, tous les badauds sont Parisiens, on en arrive infailliblement à cette conclusion que Buffet est le plus Parisien des badauds et le plus badaud des Parisiens. Il prétendit même, un jour qu'il bavardait avec un sourd, qu'il était également le plus l'arisien des Parisiens.

Je défie quiconque, à moins qu'il s'agisse d'un créancier, de faire en sa compagnie plus de dix mètres dans les rues de Paris sans qu'il s'arrête pour examiner, avec toute la passion d'un chasseur de papillons, quelque phénomène insolite. Un pavé n'est-il pas à niveau, un chat pointe-t-il su queue en direction de la Mecque ou deux curés passent-ils en tandem, aussitôt Buffet contemple, suppute, discute l'événement. Il est dans le quartier la terreur des mères qui promènent des jumeaux.

Aussi tu imagineras facilement ma contrariété lorsque tu sauras qu'avant hier, sortant d'une visite à la Foire de Paris, nous aperçûmes sur la place de la Convention un attroupement de mauvais aloi, dont la seule vue fit étinceler de convoitise la fauve prunelle de mon ami Buffet. Avant que j'aie pu trouver une raison, même mauvaise, de poursuivre notre chemin, nous nous trouvâmes collés au cercle des curieux.

Par un savant jeu de coudes, fruit d'une longue expérience, Buffet nous fraya un chemin jusqu'au premier rang. A l'intérieur du cercle, trois hommes présentaient une attraction bien parisienne. Le plus jeune,

vêtu d'un maillot de corps bleu marin, d'une culotte de même couleur et chaussé d'espadrilles de basketball, attendait, le torse bombé et les bras derrière le dos, dans cette pause particulière aux lutteurs. que le second, en manches de chemise, ait fini de bonimenter. Le troisième, un petit vieux aux cheveux blancs, le corps flottant dans un costume décoloré, se trouvait devant un tambour qu'il rouait de coups vengeurs. Sur le sol, toute une gamme d'instruments hétéroclites (lames de rasoir, baïonnettes règlementaires, haltères, poids divers et ustensiles de cuisine) s'entrecroisaient en un savant négligé. Rien n'y manquait, pas même la sébille. Par une absence de synchronisme, due probablement à la chaleur, le tambour et le bonimenteur officiaient en même temps, le bruit de l'un couvrant la voix de l'autre. Un sonore: «Nom de D...! Tu vas la boucler avec ta caisse!» remit les choses en place et le bonimenteur continua seul son monologue.

— Ce que je vais vous présenter, Mesdames, Messieurs, est unique. Autant vous dire que vous ne le trouverez pas en rentrant sur la cheminée de votre chambre à coucher.

Le tambour reprit de plus belle. Le bonimenteur rugit :

- Ta gueule! j'ai pas fini. Et il enchaîna rapidement:
- Passez la monnaie, ça encourage les artistes.

La sébille passa de mains en mains et revint au bonimenteur qui, après l'avoir examinée avec une moue dédaigneuse, s'exclama vertement:

 Ah non, Mesdames, Messieurs, je ne vous ai pas demandé la charité. Je ne peux pas décemment risquer ma vie pour le prix d'une chique; s'il vous plaît, encore un geste.

Et la soucoupe recommença son tour de mains. Lorsqu'il la jugea assez pleine, le bonimenteur commença son numéro qui consistait à avaler d'abord une douzaine de lames de rasoir, deux couteaux à dessert en acier inoxydable et une baïonnette grand format. Il termina par l'absorption complète d'une louche galvanisée, le manche pénétrant dans son æsophage et la partie sphérique remplissant la bouche. Buffet fut pris de violents hoquets. On applaudit beaucoup, chacun remit cent sous (français) dans l'escarcelle et ce fut le tour de l'athlète en maillot. Il commença par deux ou trois exercices d'assouplissement des genoux, respira longuement et se mit en devoir de soulever négligemment des poids en l'air en monsieur qui cueille une pâquerette,

Quand il en fut au dernier haltère, le plus gros, il jeta l'œil alentour, examina les épaules des spectateurs et, satisfait, jeta un défi:

— l'offre mille francs à celui de ces messieurs qui exécutera l'exercice.

Buffet me tendait déjà sa veste. A partir de ce moment, je ne saurais décrire ce qui se passa exactement; je me souviens que Buffet se précipita sur l'haltère comme pour l'avaler, qu'il le souleva jusqu'à la ceinture, jura, le lâcha dans un bruit d'avalanche et m'entraîna hors du cercle en se tenant les reins.

Tandis que je termine cette lettre, Buffet est assis dans la cuisine, occupé à se frotter au liniment et à pester contre les imbéciles qui lancent des défis stupides. Je le crois dégoûté pour un bout de temps des exercices de force, mais je garde quelque inquiétude d'un autre côté, car je l'ai aperçu tout à l'heure qui fixait l'écumoir avec des yeux d'envie.

Ton fils affectionné: Justin. p.c.c. Claude Marti.

Résultats du concours de mai :

C'est passé 40 envois de «grilles» que nous avons reçus: Un succès. Et tous les concurrents louent M. Elophe, notre «motscroisiste» inimitable, de ses définitions... au «propre» et au «figuré» si spirituelles.

Evidemment, la solution ne jaillit pas du premier coup. Mais où serait le plaisir au jeu s'il ne mettait à contribution notre «entendement»...

La définition «point cardinal», c'est-à-dire «Curé» a donné pas mal de fil à retordre aux concurrents. Voici comment le tirage au sort les a départagé:

Ont droit à l'abonnement-transmissible les dix gagnants suivants :

M. Jean Dusserre, rue J.-J.-Cart 1, Lausanne. M. Edouard Mottier, Chesière sur Ollon.

Mme Paul Cottier, Clos Fleuri, Corseaux.

M. J. Corboz, rte de Cossonay 33, Prilly.

M. A. Liard, av. Fraisse 6, Lausanne.

Mlle M. Zenklusen, av. Vinet 26, Lausanne.

M. Pierre-Fr. Etter, av. Béthusy 7, Lausanne. M. Henri Quendoz, av. Mathurin-Cordier 11, Lausanne.

M. Paul Clerc, chemin de Villars 17, Lausanne. M. Jacques Breuer, Clarens.

N.-B. — M. ou Mme A. Michaud, Orbe, s'est laissé dire que la solution des grilles n'avait de valeur que si l'on expédiait la grille ellemême telle qu'elle paraît dans le Conteur. Non Monsieur ou Madame, il n'est pas nécessaire de déparer votre numéro. L'essentiel est que la grille, même reproduite à la main, soit juste et lisible. Merci pour vos « bons mots vaudois»...

Les gagnants voudront bien faire connaître l'adresse de l'abonné de leur choix à l'Imprimerie Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne.

Les gagnants recevront les numéros parus de septembre 1949 à août 1950.

Dix abonnements transmissibles récompenseront ceux qui nous enverront la « grille » cicontre remplie conformément à la «grille» originale d'ici au 25 juin dernier délai.

POUR VOS MEUBLES

la « BONNE ADRESSE » : Terreaux 15,

Halle aux Meubles

au bout du trottoir : Métropole...!